

20 nov 2009 -10:53

Appartient à [Conseil des ministres du 20 novembre 2009](#)

Loi-programme

Avant-projet de loi-programme - Deuxième lecture

Avant-projet de loi-programme - Deuxième lecture

Le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture l'avant-projet de loi-programme. L'avant-projet exécute les mesures prises par le Conseil des ministres lors du conclave budgétaire.

Le Conseil des ministres a par ailleurs approuvé, sur proposition du ministre des Finances Didier Reynders, un projet d'amendement à l'avant-projet de loi-programme concernant des mesures fiscales dans le secteur agricole.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>